Annexe 7 - Rentrée 2025
Demande d'affectation en 2de GT hors secteur

Lycée(s) demandé(s) en affectation hors secteur :	Lycée de secteur :
Voeu 1 : ……	……
Voeu 2 **:** ……	

Nom : …… Prénom(s) : ……

Date de naissance : …… Classe suivie : ……

Nom du représentant légal : …… Prénom(s) : ……

Nom, Prénom et adresse du(es) représentant(s) légal(aux) :

……

……

N° de téléphone : …… Adresse mél : ……

Motifs de la demande

Cocher la ou les cases(s) correspondante(s)

☐ 1) Commission médicale demandée (annexe 6)
- ► Élève reconnu handicapé par la MDPH avec choix d'orientation restreint

☐ 2) Commission médicale demandée (annexe 6)
- ► Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé

☐ 3) Situation sociale exceptionnelle (annexe 4)

☐ 4) Elève boursier

☐ 5) Frère(s), sœur(s) de l'élève scolarisé(es) dans l'établissement à la rentrée

☐ 6) Elève dont le domicile est proche de l'établissement

☐ 7) Elève devant suivre un parcours scolaire particulier :
- ☐ Option théâtre au lycée Georges Brassens
- ☐ Langue rare en continuité
- ☐ Sportif de haut niveau
- ☐ Section européenne Allemand
- ☐ Section sportive scolaire

Pièces justificatives obligatoirement jointes

⏩ Justificatifs médicaux du médecin traitant ou du médecin de l'Education nationale

⏩ Justificatifs médicaux du médecin traitant ou du médecin de l'Education nationale

⏩ Courrier de la famille + rapport circonstancié de l'autorité compétente
⏩ Justificatif de bourse
⏩ Attestation de scolarité

⏩ Justificatifs probants
⏩ Demande écrite de la famille pour l'enseignement optionnel théâtre au lycée Georges Brassens ou pour une section sportive scolaire
⏩ pour les autres sous motifs PSP, vérification par la DRAIO des listes d'élèves fournis par les différents partenaires selon les procédures en vigueur

Fait à ……Le……

Signature du(es) représentants légaux

Attention : dans l'académie, les enseignements optionnels « Création et Culture Design » et « Ecologie, agronomie territoire et développement durable, la 2de Hôtellerie, les sections internationales, les sections binationales ne doivent pas faire l'objet d'une demande de dérogation.

Si le motif 7 est coché avec le sous motif option théâtre ou langue rare en continuité, la liste des élèves concernés doit impérativement être envoyée par l'établissement d'origine à la DRAIO au plus tard le vendredi 06 juin 2025.

Signature et cachet du chef d'établissement :